

LE MAGAZINE DE L'AGGLO FOIX-VARILHES

N°6 / JUILLET 2022

# L'agglo

F O I X - V A R I L H E S



# le mag'



## Avec L'agglo-bus, à chacun sa mobilité

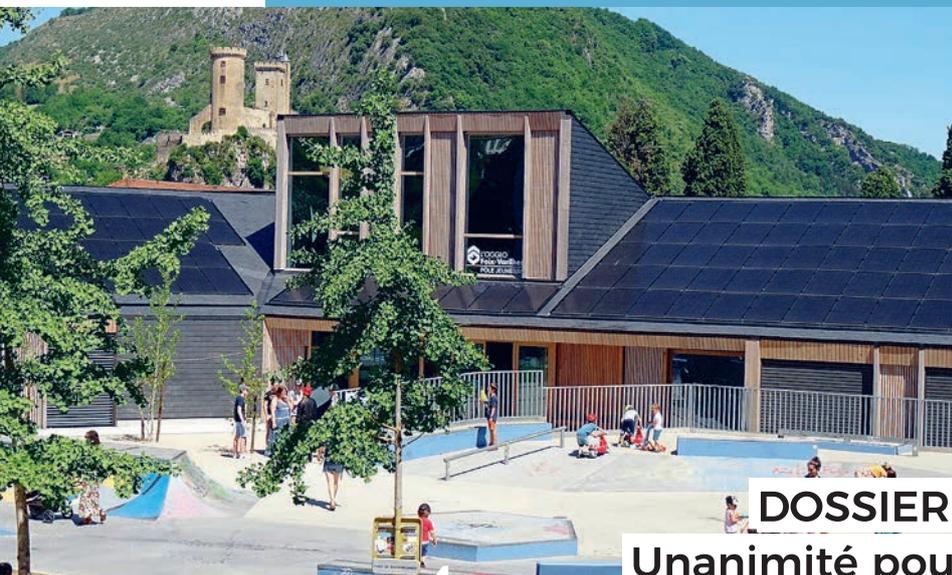
[www.agglo-foix-varilhes.fr](http://www.agglo-foix-varilhes.fr)

 L'AGGLO  
Foix-Varilhes

# L'agglo le mag

## Sommaire

FOIX-VARILHES



p.4

**DOSSIER :**  
**Unanimité pour  
le pôle jeunesse**

<b>Résidence autonomie à Foix : c'est parti !</b>	<b>8</b>
<b>Culture</b>	<b>9</b>
<b>Économie</b>	<b>10</b>
<b>Amélioration de l'habitat</b>	<b>11</b>
<b>France services</b>	<b>12</b>
<b>L'office de tourisme monte en gamme</b>	<b>13</b>
<b>Budget 2022</b>	<b>14</b>
<b>L'agglo renforce son réseau de transport</b>	<b>16</b>
<b>Plan vélo / Travaux</b>	<b>18</b>
<b>En bref</b>	<b>19</b>

### **LES 42 COMMUNES DE L'AGGLO FOIX-VARILHES**

Arabaux, Artix, Baulou, Bénac, Brassac, Burret, Calzan, Cazaux, Celles, Cos, Coussa, Crampagna, Dalou, Ferrières, Foix, Ganac, Gudas, Le Bosc, L'Herm, Loubens, Loubières, Malléon, Montégut-Plantaurel, Montgailhard, Montoulieu, Pradières, Prayols, Rieux de Pelleport, Ségura, Serres sur Arget, Soula, Saint Bauzeil, Saint Félix de Rieutord, Saint Jean de Verges, Saint Martin de Caralp, Saint Paul de Jarrat, Saint Pierre de Rivière, Varilhes, Ventenac, Vernajoul, Verniolle, Vira

SOMMAIRE



## Thomas Fromentin

Président  
de L'agglo  
Foix-Varilhes



# Edito

La guerre en Ukraine, aux portes de l'Union européenne, avec son lot d'atrocités, succède à une pandémie mondiale qui a éprouvé les personnels soignants et notre vivre-ensemble. Ces crises historiques renforcent l'urgence à changer de modèle de développement que je rappelais dans mon édito du dernier magazine de L'agglo.

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, alors que nous subissons chaque jour un peu plus les effets du dérèglement climatique, les enjeux globaux de souveraineté énergétique, alimentaire et industrielle se retrouvent à nouveau sur le devant la scène.

En Ariège, au sein de L'agglo Foix-Varilhes, un territoire de projets regroupant 42 communes, nous faisons communauté pour décliner localement ces enjeux majeurs. Avec détermination, nous mettons en œuvre notre projet de territoire qui apporte humblement des réponses aux légitimes préoccupations quotidiennes des gens.

**Transition énergétique :** nous déploierons, à partir du 27 août, un nouveau réseau de transport en commun, visant à faciliter les mobilités du quotidien pour tous. En partenariat, nous conduisons une politique volontariste de rénovation des logements privés pour réduire les factures énergétiques des habitants.

**Solidarités humaines :** nous avons ouvert, en janvier, un pôle jeunesse à Foix, fabrique d'initiatives et de projets. Parallèlement, la résidence autonomie avec ses 34 logements pour personnes âgées et sa colocation étudiante, ouverte sur la ville, répondra à notre objectif de recul de l'âge de la dépendance. Adossée à celle de Varilhes, elle sera construite en 2024 dans le centre historique de Foix.

**Attractivité économique :** notre office de tourisme a été classé en catégorie 1 pour la qualité de l'accueil au service des habitants du territoire et des touristes et nous amplifions le soutien à l'installation de nouvelles entreprises sur nos zones d'activité économique et dans nos centres-bourgs.

**Solidarités territoriales :** en septembre 2021, nous avons ouvert une France services à Varilhes pour rapprocher les services publics des habitants et nous allons créer un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

Face à notre projet de territoire ambitieux et réaliste, des vents contraires se lèvent avec la forte augmentation du coût de l'énergie ou des matières premières. Les incertitudes sur le financement pérenne de nos collectivités territoriales liées à des annonces gouvernementales, comme la contribution à la résorption de la dette nationale, nous inquiètent. Néanmoins, nous maintenons notre engagement de ne plus augmenter la fiscalité directe intercommunale jusqu'à la fin du mandat.

Au cœur de notre Ariège, conscients des désordres du monde, le regard tourné vers l'avenir, nous tenons le cap !

# Unanimité pour le pôle jeunesse



*En chiffres*

**22** professionnels

accompagnent les jeunes au sein du pôle :

- Paajip : 12 personnes (information, prévention, aide au montage de projets, mise en œuvre de la mission jeunesse pour le compte de L'agglo)
- Info jeunes : 4 personnes (information et accompagnement dans les démarches administratives, parcours étudiants...)
- Maison des adolescents (service du centre hospitalier Ariège Couserans) : 6 personnes (accueil, accompagnement et coordination du parcours de soins adolescents et jeunes)

**8 métiers différents**

sont représentés : médiateur jeunesse, informateur jeunesse, psychiatre, psychologue, animateur jeunesse, coordinateur pédagogique, infirmier, éducateur.

**80** jeunes fréquentent le pôle jeunesse collaboratif chaque jour (avec un pic de fréquentation à plus de 150 jeunes).



**V**éritable carrefour citoyen, le pôle jeunesse collaboratif a ouvert ses portes au public le 5 janvier dernier à Foix. Conçu de manière participative par et pour les jeunes, cet équipement se veut à la fois fabrique d'initiatives et de projets, espace d'accès à la culture et aux loisirs et lieu ressources pour les jeunes et leur famille.

L'agglo Foix-Varilhes qui, depuis sa création en 2017 a en charge la politique jeunesse, a repensé l'espace jeunesse en concertation avec les ados afin de concevoir un lieu en adéquation avec leurs besoins et leurs attentes. C'est ainsi qu'ont été rassemblés divers champs d'actions complémentaires au sein d'un seul et même équipement :

- la prévention
- la médiation
- l'insertion professionnelle
- l'information
- l'accès aux soins
- l'accès à la culture et aux loisirs.

L'agglo a donc réuni différents partenaires coordonnés par le **Paajip** (Pôle agglomération adolescence jeunesse information prévention) :

- **le Bij-Pij** : Bureau information jeunesse - Point information jeunesse de l'Ariège
- **la MDA CHAC** : Maison des adolescents - centre hospitalier Ariège Couserans
- l'association **Art'Cade** – Site de Foix
- des **partenaires associés** (AIPD 09 : Association information prévention addictions de l'Ariège, Mission locale...).

Comme le souligne Michel Caux, vice-président en charge de la jeunesse, « ce regroupement favorise le travail en transversalité entre professionnels et confère au pôle jeunesse la fonction de vigie bienveillante et de seconde maison pour les jeunes que nous souhaitons lui donner ».

## Une construction écologiquement responsable

Le pôle jeunesse s'inscrit dans une recherche de performance énergétique exemplaire afin de léguer aux générations futures un bâtiment sain, performant et respectueux de l'homme et de la nature. Il est composé de matériaux locaux issus du circuit court, l'ardoise et le bois, utilisés traditionnellement dans la construction ariégeoise. Grâce au partenariat avec le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises et la Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Ariège, le bâtiment a été essentiellement construit en bois local par des entreprises du territoire. Il est conçu avec une façade et une charpente en bois, ardoise et isolant biosourcé (chanvre et mur de terre crue). Tous ces matériaux sont mis en œuvre de manière contemporaine.

Ce bâtiment est à énergie positive grâce à :

- l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture
- une chaufferie bois
- un rafraîchissement par freecooling (pas de climatisation)
- des éclairages LED
- une réutilisation des eaux de pluie.

**Reconnu pour ses performances énergétiques (davantage de production que de consommation) et sa faible consommation en carbone, le pôle jeunesse est labellisé « NoWatt » par la Région Occitanie.**

## Une ambiance chaleureuse et conviviale

Le pôle jeunesse collaboratif a été pensé pour que les jeunes s'y sentent comme chez eux. Pour leur offrir un espace intérieur chaleureux, convivial et familier, l'utilisation du bois et des couleurs chaudes a été privilégiée.

Pour les activités et les projets, les professionnels et les jeunes disposent d'espaces mutualisés entièrement équipés :

- un espace d'accueil et d'information
- une grande salle d'activités dynamiques et scéniques
- une salle dédiée aux activités manuelles et arts plastiques
- une salle de répétition et d'enregistrement
- un bar sans alcool et un espace de convivialité pour les jeunes (baby-foot, ping-pong, salon...)
- une salle de réunion.

## Le « PAAJIP Tour »... à la rencontre des jeunes et des élus du territoire

Michel Caux, vice-président, Christine Cabanie, directrice du pôle petite enfance, enfance et jeunesse de L'agglomération et Fabien Guichou, directeur du PAAJIP, ont lancé le « PAAJIP Tour » dans les communes du territoire. L'objectif de cette série de réunions ? Recueillir les attentes des adolescents et des élus afin de construire avec eux des projets en cohérence avec leur vision de l'avenir.



À l'intérieur du bâtiment, les espaces sont modulables et connectés aux extérieurs pour s'adapter en permanence aux dynamiques des projets et aux partenariats, notamment avec les associations sportives et culturelles locales, la médiathèque, l'école de musique, l'Estive - scène nationale, le festival Résistances...

## Unanimité pour le pôle jeunesse

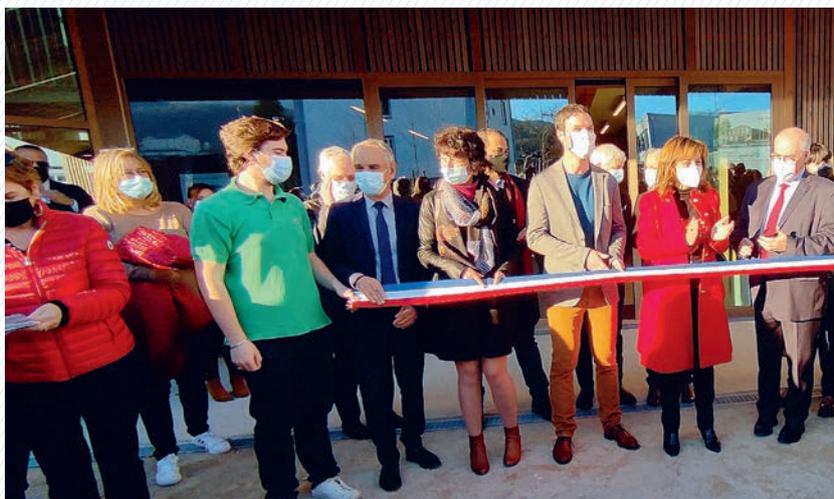
### Le saviez-vous ?

#### Une touche artistique

L'artiste Pierre Fisher a réalisé trois œuvres au sein du pôle jeunesse, en collaboration avec les élèves de la classe d'arts plastiques de Michèle Ginoulhiac, enseignante au lycée Gabriel Fauré à Foix.

L'artiste a été sélectionné parmi une dizaine de candidats par le comité artistique copiloté par la direction régionale des affaires culturelles et L'agglo.

Ces créations ont été réalisées dans le cadre du 1 % artistique, dispositif destiné à soutenir la création contemporaine et sensibiliser le public (1 % du montant des travaux est consacré à la réalisation d'une œuvre spécialement conçue pour le lieu).



**Mercredi 2 février 2022, inauguration du pôle jeunesse collaboratif** en présence de Thomas Fromentin, président de L'agglo, Norbert Meler, maire de Foix, Carole Delga, présidente de La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Christine Téqui, présidente du Conseil départemental de l'Ariège, Jean-Jacques Michau, sénateur de l'Ariège et Stéphane Donnot, secrétaire général de la préfecture, sous-préfet de l'arrondissement de Foix. Participaient également les partenaires, les entreprises, les élus, les jeunes et les collaborateurs de L'agglo qui ont contribué à l'élaboration de ce beau projet.

## Dates clés du projet

**29 mars 2017**

transfert de la compétence jeunesse à L'agglo qui soutient désormais le Paajip

**11 juillet 2018**

lancement du concours d'architectes

**13 décembre 2017**

inscription du projet du pôle jeunesse collaboratif dans le projet de territoire de L'agglo

**10 avril 2019**

choix de l'architecte (OeCO Architectes) validé en conseil communautaire



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

## Le financement

2 millions d'euros ont été investis par L'agglo pour réaliser ce projet d'envergure, avec un fort soutien (69 %) des partenaires : l'Union européenne via le FEDER (fonds européen de développement régional), l'État, la Région Occitanie et le Département de l'Ariège.

À noter également la participation de la commune de Foix qui a cédé le terrain à L'agglo pour 1 euro symbolique et pris en charge le relogement de la conciergerie et l'installation de toilettes publiques.

## Le pôle jeunesse vous accueille :

### en période scolaire :

lundi et mardi de 13h30 à 17h30  
du mercredi au vendredi de 9h à 17h30  
samedi de 14h à 17h

### pendant les vacances scolaires :

du lundi au vendredi de 14h à 17h

2 boulevard François Mitterrand  
09000 Foix

05 61 02 73 55

jeunesse.paajip@gmail.com

**2 juillet 2020**

pose de la première pierre



**5 janvier 2022**

ouverture au public



**17 décembre 2021**

réception des travaux

**2 février 2022**

inauguration officielle

# Résidence autonomie à Foix : **c'est parti !**

L'agglo Foix-Varilhes a fait des solidarités humaines un des quatre piliers de son projet de territoire. Dans le cadre de sa politique globale d'accompagnement des aînés et de recul de l'âge de la dépendance, elle développe des solutions d'hébergement adaptées à la diversité de leurs besoins.

La construction prochaine d'une résidence autonomie au cœur du centre ancien de Foix en est une traduction concrète.

À l'issue d'une procédure de concours d'architectes, c'est le projet présenté par l'équipe OeCO Architectes qui a été retenu. Les travaux devraient débuter en 2023 pour une ouverture en 2024.

## Une localisation en cœur de ville

La résidence accueillera des personnes âgées de plus de 60 ans, majoritairement autonomes, qui ne peuvent plus vivre chez elles. Le choix d'une implantation en centre-ville, comme c'est le cas pour la résidence à Varilhes, était une volonté politique : outre l'accessibilité facilitée aux commerces et aux services de proximité, cette localisation favorisera le développement de partenariats avec les acteurs associatifs et institutionnels (animations, ateliers, activités intergénérationnelles...).

La présence d'un jardin public voisin est un atout supplémentaire pour les futurs occupants. De même, l'accès aux lignes du réseau de transport de L'agglo (sur les allées de Villote) encou-

ragera les mobilités des résidents et facilitera les visites de leurs proches.

L'établissement s'étendra sur une surface de près de 1 400 m<sup>2</sup> répartis en deux îlots reliés par la rue Latheulade qui sera intégrée au projet afin d'unifier l'espace foncier. Un jardin suspendu arboré accessible en ascenseur viendra compléter l'ensemble.

## Des logements et des services adaptés aux besoins

La résidence labellisée « résidence autonomie » par le Département, non médicalisée, sera constituée de logements locatifs et de services associés (restauration, blanchisserie, internet, téléphone, télévision, actions collectives ou individuelles de prévention de perte d'autonomie, animations et sorties...).

L'établissement sera composé d'appartements privatifs et d'espaces communs partagés par les résidents, dont des espaces extérieurs paysagers et aménagés.

## En chiffres

**1 400 m<sup>2</sup>**  
de surface totale

**7** millions d'euros de budget prévisionnel (acquisitions foncières comprises) : 6 millions pour la partie hébergement et 1 million pour la partie services

Il proposera 34 logements de type T1 bis de 30 m<sup>2</sup> destinés à accueillir aussi bien des personnes seules que des couples. Ce projet intergénérationnel comprendra également une colocation de trois places pour des jeunes travailleurs ou étudiants.

« Il accueillera également le Clic, afin de compléter l'offre, dans une logique de guichet unique et de mise en cohérence des services offerts aux personnes âgées » précise Annie Bouby, vice-présidente en charge des solidarités à L'agglo. Structure de proximité, le Clic (centre local d'information et de coordination) exerce différentes missions d'accueil, d'information, d'accompagnement et de coordination en direction des retraités, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leur entourage, ainsi que des professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile.



## École de musique : Coup de projecteur sur le nouveau département théâtre

# Culture



Renseignements auprès de l'école  
de musique de L'agglo :  
05 61 02 74 23  
[ecoledemusique@agglo-pvf.fr](mailto:ecoledemusique@agglo-pvf.fr)

Développer l'école de musique pour accroître son rayonnement, sa visibilité et proposer une offre pédagogique diversifiée est un des objectifs affichés par L'agglo dans son projet de territoire.

En janvier dernier, une étape a été franchie avec l'ouverture d'un département théâtre au sein de l'école de musique. La mise en œuvre de cet enseignement a été assurée jusqu'à la fin de l'année scolaire par La Limonaderie qui a accueilli les cours dans ses locaux, rue de l'Espinet à Foix. Les séances sont encadrées par des intervenants titulaires du diplôme d'État de professeur de théâtre. « *L'engouement pour cette nouvelle discipline, notamment auprès des plus jeunes, a été immédiat* », se félicite Colette Lagarde-Authié, vice-présidente de L'agglo chargée de la culture. « *À ce jour, le département théâtre compte une trentaine d'élèves répartis par tranches d'âge en trois catégories : éveil, initiation et amateurs.* »

Forte de ce succès, L'agglo prévoit de compléter le parcours diplômant par un second cycle et de proposer un parcours libre pour soutenir la pratique amateur.

### Vers une certification nationale de l'établissement

En se dotant d'une nouvelle section d'art dramatique, L'agglo poursuit la démarche engagée aux côtés de la direction régionale des affaires culturelles Occitanie en vue de l'obtention du label « conservatoire » décerné par le ministère de la Culture. L'enseignement d'une deuxième discipline artistique était l'unique critère qui manquait à l'école de musique pour prétendre à cette labellisation, qui est donc désormais attendue.



## Un contrat pour la lecture

L'agglo a récemment signé avec la direction régionale des affaires culturelles Occitanie - Drac - un contrat territoire lecture.

**Sur une durée de trois ans, ce contrat offre la possibilité d'initier et renforcer des partenariats autour de projets de développement de la lecture. Grâce à son cadre souple, il permet de s'adapter aux besoins et spécificités du territoire et mettre en œuvre des projets variés portés par les médiathèques.**

L'agglo bénéficie ainsi d'un soutien financier de la Drac à hauteur de 50 % des actions programmées, soit 14 400 euros pour 2022, avec pour objectifs de :

- renforcer l'action culturelle du réseau de lecture sur l'ensemble du territoire à destination de tous les publics
- soutenir les efforts en matière de numérique
- poursuivre la modernisation du réseau, notamment à l'occasion de la prochaine rénovation de la médiathèque de L'agglo à Foix, tout en renforçant l'offre documentaire.

# Économie

## L'agglo et les chambres consulaires jouent collectif



L'attractivité et le développement économique sont au cœur du projet de territoire de L'agglo, qui s'appuie sur un large et riche partenariat, notamment avec la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat et la Chambre d'agriculture de l'Ariège.

Ce partenariat a été formalisé, début 2022, par la signature de conventions dont l'objectif est le développement de l'économie et de l'emploi sur le territoire intercommunal : mutualisation d'outils, optimisation de moyens humains, techniques et financiers, mise en place d'actions communes visant à développer les secteurs du commerce, de l'industrie, du tourisme, de l'artisanat et de l'agriculture. Un meilleur accompagnement des repreneurs et créateurs d'entreprises pourra ainsi être proposé grâce à l'expertise des chambres consulaires et à leurs compétences complémentaires.

## Delta sud accueille les Transports Marcerou Express

### *Le saviez-vous ?*



En décembre dernier, la société Transports Marcerou Express a démarré son activité au sein du parc technologique de Delta Sud à Verniolle. Elle est la première entreprise à s'implanter sur cette partie de zone (Escoubétou), récemment aménagée par L'agglo.

Vous êtes entrepreneur avec une activité de service ou de production technologique et vous souhaitez vous développer sur le territoire de L'agglo ? Des parcelles sont actuellement ouvertes à la commercialisation au sein du parc technologique Delta sud labélisé OZE (Occitanie Zone Économique) par la région Occitanie, gage d'attractivité.

Située à 50 minutes de Toulouse, cette zone occupe une place centrale en Ariège. Elle est couverte par plusieurs pôles de compétitivité et desservie par la RN20.

Pour tout renseignement sur les zones d'activité et leur commercialisation, contactez le pôle développement économique de L'agglo qui vous accompagnera dans votre projet.

### CONTACT

Éric Torrente :

05 34 09 09 40 / 06 31 99 45 41

e.torrente@agglo-pfv.fr

# Amélioration de l'habitat : L'agglo s'engage !

**Vous êtes propriétaire occupant, bailleur, copropriétaire ou locataire du parc privé et vous souhaitez rénover votre logement ?  
L'agglo vous accompagne dans votre projet.**

Les dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat privé sont soutenus par l'État, à travers l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Région Occitanie, le Département de l'Ariège, la Caisse des dépôts et consignation-Banque des territoires, Action logement et la Sacicap (société anonyme coopérative d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété).

Si votre projet concerne des travaux de rénovation énergétique, de mise aux normes, d'adaptation du logement aux handicaps, ou encore de réhabilitation des parties communes, alors vous êtes concerné et pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit.

« Pour vous accompagner dans vos démarches, L'agglo a mandaté Soliha Ariège » précise Jean-Paul Alba, vice-président de L'agglo en charge de l'habitat, avant de poursuivre : « tout au long de votre projet, les conseillers de Soliha Ariège sont présents à vos côtés et vous apportent conseil et assistance : évaluation des aides financières, montage de dossier, conseils sur les travaux à réaliser, informations techniques, financières et juridiques nécessaires à la réalisation des travaux, estimation du coût et des autres financements possibles... »

En cohérence avec son programme local de l'habitat, L'agglo soutient les particuliers dans les travaux d'amélioration de leur logement : un budget de 900 000 € est ainsi consacré à deux dispositifs sur les 5 prochaines années, en complément des aides des autres partenaires (\*) :

- une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (Opah-RU) sur les centres anciens de Foix, Varilhes, Verniolle et Montgailhard
- un programme d'intérêt général (PIG) sur les autres parties du territoire.

(\*) sous conditions de revenus pour les propriétaires occupants et de niveau de loyer pour les propriétaires bailleurs

Des permanences sont ouvertes sans rendez-vous :

- à **Foix** : lundi 14h-17h et vendredi 9h-12h au siège de L'agglo (1A avenue du Général de Gaulle)
- à **Varilhes** : mardi 9h30-12h30 et vendredi 14h-17h au Pôle culturel – France services (18 avenue des Pyrénées).

Pour tout renseignement, un numéro de téléphone unique dédié à ce dispositif permet de contacter un conseiller au **06 98 70 66 06**.

Il est également possible d'adresser un email à **contact@soliha09.fr** ou de se rendre dans les locaux de Soliha Ariège à Foix, 3 bis rue Victor Hugo.

## Premier bilan après 6 mois de fonctionnement :

Un objectif de **56** logements privés rénovés par an, soit **280** logements entre 2021 et 2026, a été fixé pour les deux programmes.

# 100

logements visités, composés majoritairement de propriétaires occupants, dont 30 % sont âgés de plus de 65 ans et souhaitent adapter leur logement au vieillissement

# 12

dossiers validés et accompagnés par L'agglo à hauteur de **25 775 €** de subventions



# 51

dossiers éligibles en instruction

# France services au plus près des usagers

Besoin d'aide pour effectuer diverses démarches administratives en ligne ? La France services est là pour accompagner les habitants. Inauguré en septembre 2021, ce guichet unique est situé à Varilhes au sein du pôle culturel de L'agglo qui accueille également la médiathèque, le point d'information touristique et le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation.

Dispositif initié et soutenu par l'État, la France services a pour but de permettre aux habitants du territoire, et plus particulièrement à ceux éloignés du numérique, d'accéder aux services publics en étant accueillis, à proximité de chez eux, par des agents polyvalents formés pour les accompagner dans leurs démarches en ligne du quotidien. État-civil et famille, budget, santé, logement, mobilité, rédaction de courriers, emploi et retraite, formation, justice : les deux agents de la France services sont à même d'aider les usagers dans la résolution de leurs problèmes administratifs.

## Le saviez-vous ?

La France services accueille également des permanences d'aide à l'amélioration de l'habitat privé les mardis de 9h30 à 12h30 et les vendredis de 14h à 17h.

En partenariat avec le conseil départemental d'accès aux droits, une conciliatrice de justice assure une permanence le 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h (sur rendez-vous au 07 88 20 65 07).



Entre septembre 2021 et avril 2022, la France services a reçu près de 800 demandes dont 693 ont nécessité un accompagnement.

### 6 mois après l'ouverture, quel bilan ?

Afin d'évaluer la qualité du service proposé et mieux connaître les usagers et leurs besoins, un questionnaire de satisfaction a été mis à disposition à l'accueil de la France services. Cette enquête a mis en lumière une satisfaction globale, qu'il s'agisse de la localisation, du bouquet de services proposés, de l'accueil, de la réponse apportée, de la confidentialité ou encore du temps consacré à la demande. Le résultat est très positif puisque plus de 90 % d'entre eux s'estiment très satisfaits pour chacun de ces critères.

Ces données, associées à celles recueillies à l'aide de l'outil de suivi propre à France services, ont permis de dessiner le profil des usagers et la nature de leurs demandes.

Même si tous les âges sont représentés, il est ainsi constaté une prépondérance d'usagers de plus de 60 ans, qui ont besoin d'être accompagnés tout au long de leur démarche, notamment pour la demande en ligne de permis de conduire ou de cartes grises.

Des constats qui ont mené L'agglo à programmer des ateliers informatiques en partenariat avec le réseau des médiathèques, pour ceux qui souhaitent gagner une autonomie numérique. Démarrage à la rentrée de septembre 2022.

### PAROLE D'USAGÈRE : Laurence C. de Foix

« J'avais besoin de refaire la carte grise de mon véhicule. Ici j'ai pu obtenir un rendez-vous rapidement et j'ai été très bien accueillie. Heureusement que ce service existe car les démarches sur internet et moi, ça fait deux ! »

## En chiffres

#### Niveau d'autonomie numérique des usagers :

74 % des usagers ont été entièrement accompagnés  
14,5 % ont participé à la réalisation de leur démarche  
9 % des usagers maîtrisent l'ordinateur mais ont eu besoin d'être guidés à l'oral dans leur navigation  
2,5 % des usagers ont pu réaliser leur démarche en autonomie

#### Pourquoi fait-on appel à la France services :

37 % souhaitent être guidés par un conseiller  
26 % trouvent les interfaces numériques complexes  
11 % n'ont pas de matériel informatique chez eux  
4 % n'ont pas de connexion internet  
3 % n'ont pas accès physiquement aux administrations  
1 % a du matériel à domicile insuffisant



### Nouveaux horaires d'ouverture

- Lundi : 9h-12h30 / 13h30-17h
- Mardi : 9h-12h30 / 13h30-17h
- Mercredi : 9h-12h30 / 13h30-17h
- Jeudi : 9h-12h30
- Vendredi : 13h30-17h

### France services - Pôle culturel intercommunal

18 avenue des Pyrénées  
09120 Varilhes  
Tél. : 05.61.60.55.54  
Email : france.services@agglo-pfv.fr



### Âges des usagers qui fréquentent la France services :

- 40 % ont plus de 63 ans
- 23 % ont entre 56 et 62 ans
- 19 % ont entre 46 et 55 ans
- 13 % ont entre 27 et 45 ans
- 5 % ont entre 18 et 26 ans

## L'office de tourisme de L'agglo monte en gamme

En décembre dernier, l'Office de tourisme - Foix Ariège Pyrénées a obtenu le classement en catégorie 1, délivré par arrêté de la préfète.

Décerné pour une durée de 5 ans, ce classement est non seulement l'aboutissement d'un travail de qualité réalisé depuis de nombreuses années au service des touristes et des habitants, mais aussi un label qui encourage les équipes à continuer à proposer et développer des offres de qualité.



L'histoire de cette belle réussite est retracée dans une vidéo disponible ici



## L'agglo aux petits soins pour les sentiers de randonnées



Sur son territoire, L'agglo compte dix-neuf sentiers de randonnée à rayonnement intercommunal sur lesquels cohabitent parfois marcheurs, cavaliers, vététistes et agriculteurs.

Elle en assure l'entretien, le balisage et la pose de signalétique, avec l'aide financière du département et l'appui de l'office de tourisme, qui a récemment renforcé son équipe avec un chargé de mission dédié aux activités de plein air.

« Dès son arrivée, celui-ci a entrepris un tour des communes de L'agglo, afin d'échanger avec élus et acteurs locaux pour mieux comprendre les problématiques et établir un état des lieux des quelque 200 km de sentiers de randonnées recensés » explique Pierre Ville, vice-président de L'agglo en charge du tourisme.

# Budget 2022

## Prudence & détermination

Le débat sur les orientations budgétaires et le vote du budget qui lui succède sont des moments importants dans la vie démocratique des collectivités en général, de L'agglo en particulier. Ils permettent d'échanger sur les grandes orientations, confirmer ou modifier les actions inscrites dans le projet de territoire ou encore assurer le financement des services publics intercommunaux.

Les nombreuses inconnues, plus encore que les années précédentes, ont rendu les équations particulièrement complexes cette année : une crise sanitaire et ses impacts économiques pas tout à fait derrière nous, une guerre en Europe qui se traduit notamment par des augmentations significatives du coût de l'énergie et de certaines matières premières, et une annonce présidentielle d'une contribution des collectivités au remboursement de la dette à hauteur de 10 milliards d'euros.

Un contexte qui appelle donc à la prudence et à la vigilance, et qui nécessitera probablement des ajustements dans la mise en œuvre des politiques publiques au cours des prochaines années.

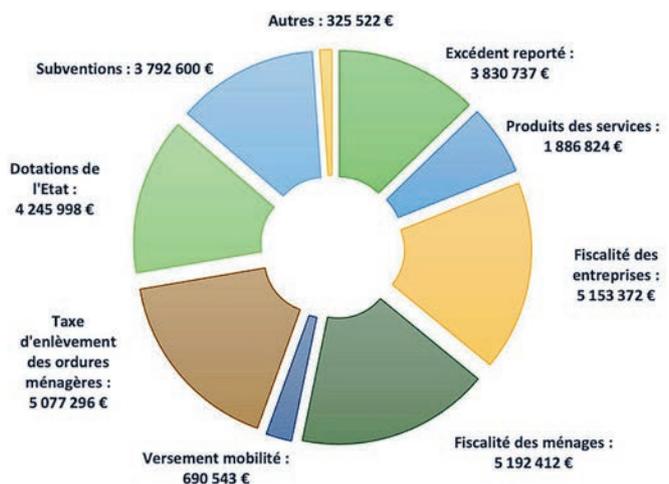
Mais pas de place pour autant à la sinistrose et encore moins au renoncement du côté de L'agglo. « Face aux difficultés, parfois aux vents contraires, pas question de baisser les bras » assure Thomas Fromentin, président.

« On se retrouve les manches et on recherche les meilleures solutions pour d'une part garantir le fonctionnement de nos services publics, gages de solidarité, notamment envers nos concitoyens qui souffrent le plus de la crise, et d'autre part pour continuer à investir pour le développement responsable de notre territoire » renchérit Paul Cayrol, vice-président aux finances.

Sans augmenter les taux de fiscalité directe des ménages et des entreprises (taxes foncières), les élus de L'agglo ont ainsi approuvé à l'unanimité, en conseil communautaire du 13 avril, un budget de fonctionnement de 30,9 millions d'euros en fonctionnement et de 14,9 millions d'euros en investissement (hors budgets annexes).



## Recettes de fonctionnement



# Pour 100 € consacrés aux services publics...\*

(\*dépenses de fonctionnement)



## Mobilités



4,7 €



## Culture



5,4 €



4,3 €



## Environnement/déchets



16,4 €



## Économie tourisme

## et aussi

- 15,2 € **Financement de l'investissement**
- 11,7 € **Dotations aux communes**
- 9,7 € **Administration générale**
- 4,5 € **Contingent incendie**
- 3,2 € **Dépenses imprévues-fonds de roulement**

Ce budget permet de poursuivre la mise en œuvre effective du projet de territoire (**consultable sur [www.agglo-foix-varilhes.fr/kisoque](http://www.agglo-foix-varilhes.fr/kisoque)**) avec une programmation d'investissements (hors opérations d'ordre et déficit reporté) d'environ 9 millions d'euros : achèvement des travaux du pôle jeunesse, lancement de la construction de la résidence autonomie à Foix, réalisation des travaux de voirie pour les communes et versement de fonds de concours, extension du pôle de service et réaménagement du parvis de L'agglo, travaux de mise en accessibilité des bâtiments, schéma directeur de gestion des eaux pluviales urbaines, élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal, aides à l'immobilier d'entreprises, aides aux propriétaires pour l'amélioration de l'habitat, soutien aux communes pour la réalisation de pistes cyclables...



# L'agglo renforce son réseau de transport

**D**ans son projet de territoire, L'agglo s'est engagée à améliorer significativement les mobilités du quotidien, notamment en développant l'offre de transport en commun actuelle. Pour ce faire, elle a travaillé à la création d'un réseau de transport moderne, écoresponsable et adapté aux besoins du territoire et de ses habitants. Après plusieurs mois d'études et de consultations, ce projet phare est en voie de concrétisation.

Pour mettre en œuvre ce projet ambitieux, L'agglo a confié, suite à un appel d'offres, la gestion du service public à la société de transports Keolis pour les six prochaines années. Ainsi, dès le 27 août, le réseau desservira de nouvelles communes avec des amplitudes horaires plus larges, des dessertes le samedi et des rotations plus fréquentes. À titre d'exemple, les nouvelles lignes feront notamment étape au Chiva (Centre hospitalier intercommunal des vallées d'Ariège) et à Purple campus, centre de formation de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie), deux équipements non desservis à ce jour.

De plus, afin de favoriser la multimodalité et limiter l'usage de la voiture en centre-ville, une navette gratuite permettra de relier la gare et son parking aux allées de Villote (parvis) à Foix. Pour plus d'adéquation avec les horaires des trains, ses heures de passage ont été revues et les rotations seront plus fréquentes.

## Des lignes régulières et du transport à la demande

« Le futur réseau proposera aux usagers quatre lignes régulières complétées par un service de transport à la demande (TAD) qui sera accessible au moins deux fois par semaine depuis l'ensemble des communes de L'agglo (hors Foix) », explique Francis Authié, vice-président aux mobilités.

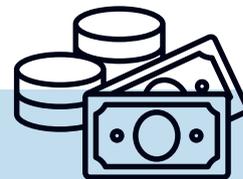
**L'agglo** //  
à chacun sa mobilité **bus**

Pour le TAD, les réservations pourront être effectuées jusqu'à 17h la veille des jours de fonctionnement (selon les secteurs). Un véhicule viendra alors chercher la personne à son domicile pour l'amener vers les centres-villes et les pôles d'échanges multimodaux (gares). Avec le TAD, l'objectif est de développer une offre complémentaire adaptée aux besoins et aux caractéristiques du territoire.

## Un trajet à 1 € et la gratuité pour les jeunes

Côté tarif, le prix du ticket à l'unité a été fixé à 1 €, quelle que soit la ligne empruntée. Les tarifs appliqués seront les suivants :

- Ticket 1 trajet : 1 €
- Carnet de 10 tickets : 8 €
- Abonnement : 15 €/mois ou 150 €/an
- Gratuité pour les moins de 5 ans
- Gratuité pour les détenteurs de la carte solidarité Ariège (prise en charge par le département)
- Gratuité pour les jeunes (paiement des frais d'inscription de 10 €/an).

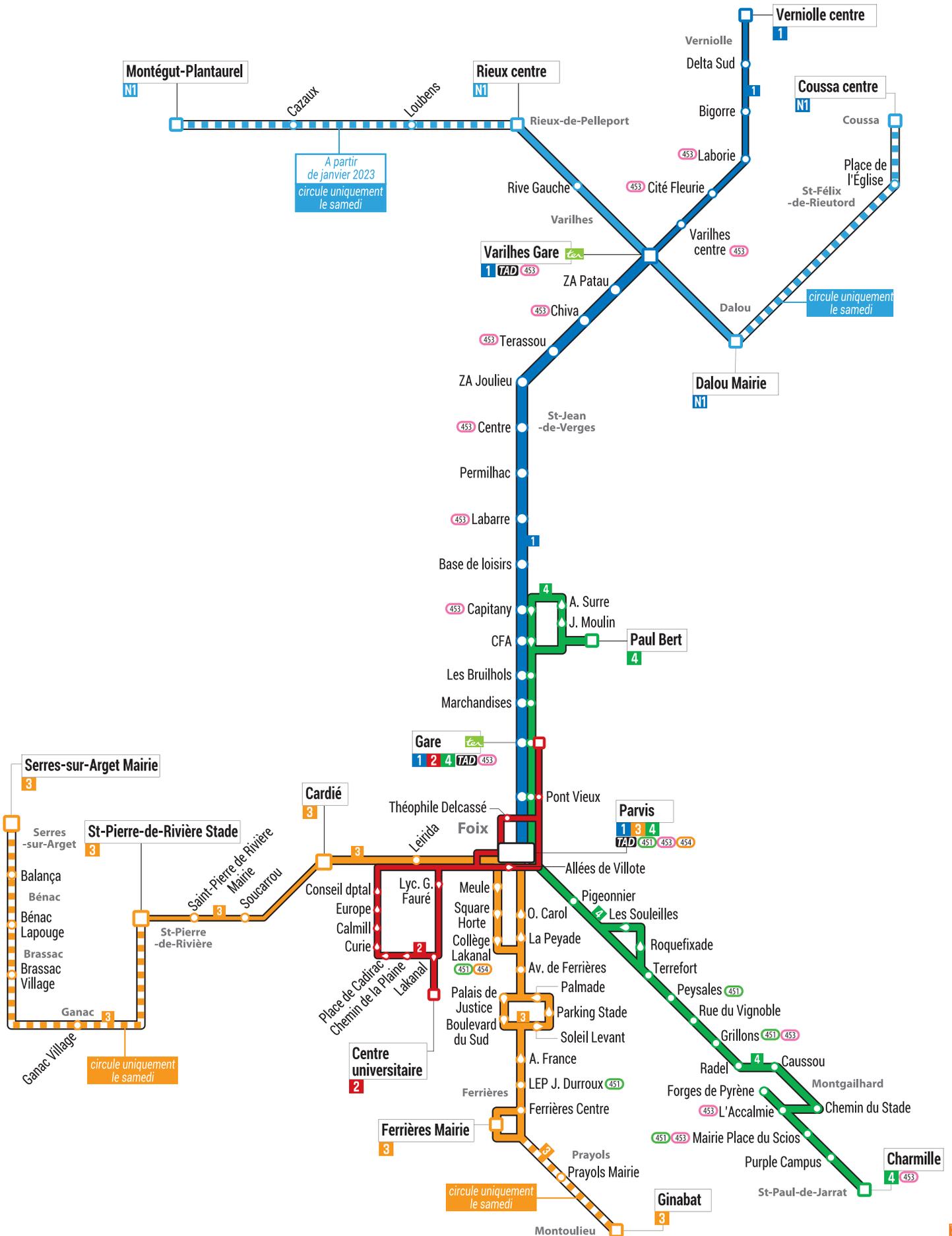


1,2 M € par an, soit 7,2 M € HT pour les 6 années du contrat sont prévus pour financer ce nouveau réseau, à travers le versement mobilité : prélèvement de 0,6 % sur la masse salariale des employeurs de plus de 10 salariés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

**Lancement du réseau le 27 août prochain**



Enfin, plus moderne et plus complète, la billetterie de ce futur réseau offrira de nouveaux services aux usagers (post paiement, achat de titres et d'abonnements en ligne et par smartphone...).



# Mobilités

## Un bon plan pour le vélo !

La lutte contre le dérèglement climatique et la précarité énergétique liée au transport passe aussi par le développement des alternatives aux déplacements individuels motorisés. L'agglo s'engage en déployant un plan vélo sur son territoire : 1 million d'euros est prévu pour soutenir les communes qui réaliseront des pistes cyclables.

Élaboré en partenariat avec le syndicat de SCoT (schéma de cohérence territoriale) de la vallée de l'Ariège, ce plan prévoit la création d'itinéraires structurants au service des habitants, avec pour objectif premier de répondre aux besoins de mobilité du quotidien et développer l'usage du vélo. L'enjeu est de garantir des itinéraires continus et sécurisés répondant à des besoins de mobilités à l'échelle des bassins de vie.



En complément des itinéraires, le plan vélo décline les services utiles à mettre en place dans les prochaines années par les différentes collectivités et acteurs associatifs pour accompagner la pratique du vélo : service de location, implantation de mobiliers de stationnement, accompagnement d'ateliers de réparation, cours d'apprentissage du vélo...

# Travaux



## Réaménagement du parvis de L'agglo

Offrir aux habitants un espace plus convivial, végétalisé et sécurisé, tel est l'objectif du réaménagement du parvis de L'agglo. La première phase de travaux, réalisée en début d'année, a permis la remise en service du miroir d'eau et le traitement du sol (rainurage et bouchardage) pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite et limiter les risques de glissade.

Suivra une deuxième phase, à l'automne, avec la végétalisation de l'espace (plantation d'arbres et de végétaux durables).

# En bref



## Nouveau : lancement du café des parents

Dans le cadre de sa politique d'aide à la parentalité, L'agglo organise un café des parents, gratuit et sans inscription, chaque mercredi de 8h à 11h30 (en période scolaire) dans les locaux de l'école Parmentier à Foix.

Ce nouveau rendez-vous hebdomadaire permet aux parents de se rencontrer et d'échanger en toute convivialité sur les questions du quotidien en lien avec la famille et la parentalité. Des professionnels de l'enfance sont présents pour animer ces temps d'échanges.

**Renseignements :**  
laep@agglo-pfv.fr - 07 86 63 70 98

## Lutte contre l'isolement des aînés :

### L'agglo accompagne votre engagement en bénévolat !

En France, sept millions de personnes souffrent d'isolement, dont une majorité de seniors. Face à ce constat, le Clic, centre local d'information et de coordination de L'agglo, s'est engagé en lien avec ses partenaires contre l'isolement des personnes âgées. Dans ce cadre, le Clic recherche des bénévoles pour accompagner les aînés souffrant de solitude et rompre leur isolement, sous forme de visite domiciliaire ou de contact téléphonique, de sorties partagées...

Si vous avez du temps libre et que vous souhaitez rejoindre l'équipe citoyenne composée de bénévoles, rapprochez-vous du Clic de L'agglo. Une formation conviviale de 2 jours sera proposée aux volontaires, à Foix, dès septembre.

**Clic de L'agglo Foix-Varilhes :**  
05 34 09 84 44 - clicfoix@agglo-pfv.fr

## TRIBUNE

Expression du groupe minoritaire : Agnès Leclerc et Marcel Lopez

En refusant la convention de délégation du service de l'eau et de l'assainissement à la commune de Varilhes, l'Agglo fait la démonstration que la captation des biens communaux se poursuit.

Or, 7 ans après la loi NOTRe, seules 33% des intercommunalités exercent à ce jour la compétence «eau» et «assainissement», et 41% la compétence «assainissement collectif». Ces chiffres montrent que le transfert obligatoire ne correspond à aucun besoin général exprimé par les communes.

Pour une simple raison : cette gestion dépend des spécificités propres à chaque territoire. La gestion directe ou les coopérations ont été décidées, notamment dans les territoires ruraux, en fonction de la capacité d'accès à la ressource et à sa distribution dans les meilleures conditions techniques et tarifaires pour les habitants. C'est le cas de Varilhes.

Avec la fermeture des services publics, les Maires et les élu-e-s doivent bien évaluer la situation qui est en train de se créer.

Chacun a en charge sa commune, mais surtout ses habitants, avec de moins en moins de moyens, laissant la main à une technocratie.

La montée de l'extrême droite dans de nombreuses communes de l'Agglo, oblige à réagir pour ne pas laisser les populations en manque «d'humanité» provoquée par la disparition des agents de proximité attentifs à la vie des habitants.

# Lancement du nouveau réseau le 27 août prochain



**Bientôt disponible**  
dans vos boîtes aux lettres  
et sur [www.lagglobus.fr](http://www.lagglobus.fr)

**L'agglo Foix-Varilhes**  
1A avenue du Général de Gaulle  
09000 FOIX

Tél. : 05 34 09 09 30  
[accueil@agglo-pfv.fr](mailto:accueil@agglo-pfv.fr)  
[www.agglo-foix-varilhes.fr](http://www.agglo-foix-varilhes.fr)

